



LE DÉPARTEMENT

Direction Education Jeunesse et sport
Service Gestion Restauration
Contact Tél : 04 75 79 26 12
 Courriel :
 bourses-departementales-collegiens@ladrome.fr

DOSSIER DE DEMANDE DE BOURSES DEPARTEMENTALES COLLEGIENS

de la 6^{ème} à la 3^{ème}
(pour les collégiens uniquement)

Coordonnées du représentant légal

NOM : **Prénom** :

Adresse (rue, n°, bâtiment) :

26 _ _ _ **VILLE** :

Tél. : **Courriel** :

J'autorise le Département à me communiquer des informations par courriel.

DEMANDE DE BOURSES PAR FAMILLE POUR LES COLLEGIENS (6 ^{ème} à 3 ^{ème})			
Nom et prénoms des <u>collégiens</u>	Dates de naissance	Classe actuelle (collèges)	Sexe (F ou M)

Justificatifs à fournir (OBLIGATOIRE)

- Le **certificat de scolarité** de l'année 2020-2021 fourni par l'établissement scolaire public ou privé fréquenté par le collégien.
- Attestation de paiement de la Caisse d'allocations familiales (CAF) ou Mutualité sociale agricole (MSA) récente précisant le nom des enfants pris en compte dans le calcul des droits et le **quotient familial**.
- Un relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal (RIP) avec code IBAN

**DOSSIER A RETOURNER OBLIGATOIREMENT
AVANT LE 31 MARS 2021 DERNIER DELAI
TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITE**

Fait à, le
Signature du représentant légal du ou des élèves

• Pensez à commander votre carte Top Dép'Art, elle vous offre jusqu'à 90€ d'avantages pour réaliser des activités sportives et culturelles. Rendez vous sur www.ladrome.fr rubrique « Mon quotidien ». La commande peut être faite jusqu'au 01/06/2021. Pour tout compléments d'informations, contacter le référent Top Dép'Art au sein du département au 04 75 79 27 54.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement automatisé et sont destinées au Département de la Drôme. Les droits d'accès, d'opposition et de rectification prévus par la loi n°78-17 du 06/01/1978 modifiée s'exercent auprès de la Présidente du Conseil départemental.

LE DEPARTEMENT DE LA DROME

HOTEL DU DEPARTEMENT, 26 AVENUE DU PRESIDENT HERRIOT, 26026 VALENCE CEDEX 9 TEL : 04 75 79 26 26
ladrome.fr

BOURSES DEPARTEMENTALES COLLEGIENS

Barème basé sur le coefficient familial

Quotient Familial (QF) et montant de la bourse versée en une seule fois :

$0 < \text{QF CAF} \leq 390$: 100 €

$391 < \text{QF CAF} \leq 465$: 70 €

$466 < \text{QF CAF} \leq 560$: 50 €

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement automatisé et sont destinées au Département de la Drôme. Les droits d'accès, d'opposition et de rectification prévus par la loi n°78-17 du 06/01/1978 modifiée s'exercent auprès de la Présidente du Conseil départemental.

LE DEPARTEMENT DE LA DROME

HOTEL DU DEPARTEMENT, 26 AVENUE DU PRESIDENT HERRIOT, 26026 VALENCE CEDEX 9 TEL : 04 75 79 26 26

ladrome.fr